



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Allocution du Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong, à l'occasion de la 37^{ème} Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN

Nay Pyi Taw, 30 septembre 2016

Je suis heureux de participer à cette 37^{ème} session de votre Assemblée. Je vous transmets à cette occasion les salutations de l'Union interparlementaire, l'organisation mondiale des parlements, dont la plupart de vos parlements nationaux sont désormais des membres à part entière.

Je souhaite tout d'abord remercier sincèrement l'Assemblée de l'Union de la République de l'Union du Myanmar et ses dirigeants de leur accueil chaleureux. Je suis très honoré de visiter votre pays pour la première fois et de pouvoir constater les progrès considérables qui ont réalisés au cours de votre transition vers la démocratie ces dernières années. Depuis 2013, l'UIP a le privilège de collaborer avec l'Assemblée de l'Union pour aider celle-ci à se développer. Le Vice-Président de la Chambre des Représentants du Myanmar y a fait allusion dans le discours qu'il vient de prononcer. Je confirme que nous nous engageons à poursuivre cette coopération. En outre, je peux également confirmer que le PNUD continuera de soutenir le partenariat fructueux que nous avons mis en place pour appuyer le Parlement.

Le lancement en 2015 de l'initiative "Une communauté d'opportunité" de l'ASEAN, qui vise à promouvoir le principe « une vision, une identité et une communauté uniques », atteste du chemin parcouru par les Etats membres de l'ASEAN pour se forger une identité, un destin et un dessein communs. Je lui souhaite du succès dans les efforts qu'elle déploie pour devenir une Communauté « politiquement solidaire, économiquement intégrée et socialement responsable ».

Mesdames et Messieurs,

Le thème de cette Assemblée – *Une Assemblée interparlementaire de l'ASEAN dynamique pour une ASEAN progressiste* – n'aurait pas pu être mieux choisi étant donné le contexte de notre époque. Nous nous réunissons à un moment où la démocratie fait face à une multitude de défis et ne cesse de subir des attaques. Ces défis exigent que nous redoublions tous d'efforts, que nous nous abstenions de toute complaisance et que nous aspirions à mériter la confiance qui nous a été donnée en vertu de notre statut de représentants du peuple.

Vu sous cet angle, je suis persuadé qu'au cours de vos discussions vous tiendrez compte du fait que les parlements, qui sont les piliers de la démocratie, ont un rôle crucial à jouer lorsqu'il s'agit de donner la parole au peuple, et par « peuple » j'entends chaque personne qui en fait partie. Pour qu'ils puissent remplir leur rôle

efficacement, ils doivent répondre à un certain nombre de critères établis par l'UIP et approuvés par vos parlements. Ils doivent être inclusifs, ouverts et transparents, accessibles et responsables. En outre, ils doivent être tolérants, servir de gardiens des droits de l'homme et de l'état de droit, et œuvrer en faveur de la paix.

Il va donc sans dire qu'un parlement doit être l'incarnation de la société et qu'il ne peut réaliser et concrétiser son plein potentiel de plate-forme unique pour le dialogue, la médiation entre les divers intérêts d'une société et l'action, que dans un contexte de respect et de confiance, avec la pleine participation de tous les secteurs de la société – hommes, femmes et jeunes. Ce n'est toutefois pas une simple question de chiffres : la qualité de la représentation est importante, elle aussi. En d'autres termes, des opportunités véritables doivent être offertes à tous ces groupes pour qu'ils puissent participer efficacement et pleinement aux procédures parlementaires et que soient représentés les intérêts de la société dans son ensemble et non uniquement ceux de certains segments. Voilà ce que signifie être un parlement véritablement représentatif et inclusif.

Je m'empresse de souligner que la démocratie n'est pas seulement une fin en soi. Elle est et doit être un moyen, un instrument, un outil permettant d'atteindre un objectif. A ce sujet, vous me permettrez de citer les paroles prononcées par le Président de la République de l'Union du Myanmar lors d'un discours qu'il a donné à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie : « Le succès de la démocratisation d'un pays se mesure par le bien-être du peuple ». En tant qu'hommes politiques, nous devons contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques pouvant amener des changements qui profiteront au peuple et qui seront axés sur le peuple.

En 2015, la communauté internationale a adopté trois instruments majeurs pilotés par l'ONU qui visent à éradiquer la pauvreté et à ramener le développement social, économique et environnemental sur le chemin de la durabilité en tout juste 15 ans. Il s'agit du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD), du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le programme mondial donne une occasion en or à la démocratie et à ses piliers, c'est-à-dire aux parlements, de prouver qu'ils sont toujours pertinents. En effet, un tel programme reconnaît le rôle central que les parlements vont jouer dans cette mise en œuvre grâce à l'adoption de lois, à l'élaboration de budgets et au contrôle de la branche exécutive du gouvernement.

Sachant pertinemment que les ODD auraient un caractère crucial, l'UIP a commencé, dès le stade le plus précoce, à organiser la contribution que les parlements pouvaient apporter aux travaux des Nations Unies pour faire en sorte que les objectifs tiennent compte des idées des parlementaires. Les points de vue des parlements et des parlementaires du monde entier ont en effet enrichi la formulation et l'articulation des ODD.

L'UIP estime que les aspirations à un monde plus juste énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne seront réalisées qu'à condition que la démocratie gagne du terrain partout dans le monde. Tandis que chacun de nous s'apprête à mettre en œuvre ce Programme, vous continuerez, j'en suis persuadé, de faire en sorte que vos parlements soient solides et prêts à relever les défis. Je voudrais me saisir de cette opportunité pour réaffirmer que l'UIP est attachée à collaborer avec vous pour aider vos parlementaires à s'acquitter de leurs responsabilités de représentants légitimes du peuple. Nous ferons de notre mieux, notamment pour vous aider à intégrer les dispositions du Programme dans vos politiques et plans d'action nationaux.

Cela est d'autant plus impératif à l'heure actuelle, alors que les attentes du peuple vis-à-vis de leurs dirigeants évoluent. Les parlements et les parlementaires doivent être à l'écoute du peuple et répondre à ses besoins. Ils doivent également se montrer plus dynamiques dans leurs efforts pour parvenir à cet objectif. Pour dire les choses simplement : ils sont tenus d'obtenir des résultats.

En outre, je ne peux insister suffisamment sur le rôle capital que les parlements et leurs membres peuvent jouer en se faisant messagers de la paix. En tant que dirigeants, vous avez le devoir d'être les porte-flambeau de la paix, la voix de la modération et des modèles au sein de vos sociétés. L'instantanéité des communications d'aujourd'hui est un outil puissant qui permet de diffuser des messages de paix et de dialogue plutôt que la haine et la violence. Chaque mot que vous prononcez et chacun de vos actes sont portés au vu et au su de tous quasi-instantanément à l'échelle d'un pays, d'une région et du monde, et ont le pouvoir aussi bien d'apaiser que d'attiser les flammes d'un conflit.

Pour résumer, il n'est pas nécessaire que je vous rappelle que les parlements sont des symboles importants : ils offrent une tribune essentielle pour le leadership et représentent un hameau de paix pour l'état et les droits de l'homme. Afin de fonctionner de manière indépendante et efficace, les parlements doivent être des espaces politiques dans lesquels les représentants du peuple peuvent s'exprimer et agir sans craindre des poursuites judiciaires et des actes de persécution. Par ailleurs, les parlementaires doivent se soumettre aux normes les plus sévères en matière de probité et d'intégrité. En d'autres termes, la loi doit protéger les parlements et les parlementaires, mais ces derniers ne doivent pas donner l'impression d'être au-dessus d'elle. Nous étions très heureux d'entendre, ce matin, Son Excellence la conseillère d'Etat insister sur ce point de manière catégorique au cours de son discours liminaire.

Mesdames et Messieurs,

Je vous encourage à favoriser la démocratie et à faire en sorte qu'elle se porte bien en Asie du Sud-Est grâce à vos parlements nationaux et régionaux. L'Union interparlementaire, votre organisation mondiale, restera à vos côtés à chaque pas que vous ferez.

Je vous souhaite de fructueuses discussions.

Je vous remercie.